

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 14 JUIL 2017

N° 17 531 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Le public burkinabè est informé de l'ouverture, au titre de l'année 2017, d'un concours direct de recrutement de cinquante (50) élèves professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique, à former à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Koudougou (ENS/UK), pour le compte du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), dans le centre unique de Ouagadougou.

Le nombre de postes est reparti ainsi qu'il suit :

Niveau de recrutement : BAC

N° Ordre	SPECIALITES	Nombre de postes à pourvoir
1	Electrotechnique	5
2	Electronique	5
3	Fabrication mécanique	5
4	Construction mécanique	5
5	Maintenance des Véhicules automobiles	5
6	Maintenance industrielle	5
7	Structures métalliques	5
8	Froid et climatisation	5
9	Menuiserie-bois et matériaux associés	5
10	Agroalimentaire	5
Total		50

A-CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ce concours, les candidats des deux (02) sexes, de nationalité burkinabè, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de trente sept (37) ans au plus au 31 décembre 2017, titulaires du diplôme du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent à la date d'ouverture du concours et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi postulé.

Les personnes déjà engagées ou intégrées dans la fonction publique ne sont pas autorisées à prendre part à ce concours.

Les personnes admises à un concours et qui sont déjà en formation dans une école de formation professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part à ce concours.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

Les candidats titulaires des diplômes requis selon le tableau ci-après sont autorisés à prendre part au concours :

EMPLOI	SPECIALITES	BAC AUTORISE
Professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique	Electrotechnique	Bac pro, F3 ,C, D, E
	Electronique	Bac pro, F2,C, D, E
	Fabrication mécanique	Bac pro, F1 ,C, D, E
	Construction mécanique	Bac pro, F1 ,C, D, E
	Maintenance des Véhicules automobiles	Bac pro, F1 ,C, D, E
	Maintenance industrielle	Bac pro, F3, F1 ,C, D, E
	Structures métalliques	Bac pro, F1 ,C, D, E
	Froid et climatisation	Bac pro, F3, F1 ,C, D, E
	Menuiserie-bois et matériaux associés	Bac pro, F1 ,C, D, E
	Agroalimentaire	C, D, E

B-COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, datée et signée du candidat et donnant son adresse exacte y compris un numéro de téléphone;
- un extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis ou de son attestation ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;
- un certificat de visite et de contre-visite revêtu d'un timbre fiscal de 300 francs CFA et datant de moins de trois (03) mois, attestant que le candidat a une acuité visuelle normale ou après correction et n'est atteint ni de surdit  ni de b gaiement.

Tout dossier incomplet n'est pas accept .

En cas d'admission, le candidat sera invité à fournir des pièces complémentaires. Toutefois, l'admission n'est définitive qu'après un contrôle approfondi.

Les dossiers de candidature sont reçus aux périodes, jours, heures et sur le site ci-après :

- Période : du 19 au 29 juillet 2017 ;
- Jours de réception : du lundi au samedi ;
- Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;
- Site de réception : Direction Générale des Examens et Concours (DGEC), ex-Office Central des Examens et Concours du Secondaire (OCECOS).

C-ADMINISTRATION DES EPREUVES

Le concours se déroule selon les horaires ci-après :

- 07h30 mn à 11h30 mn : épreuve de spécialité.....coef : 4
- 12h30 mn à 14h30 mn : culture généralecoef : 1

Les épreuves écrites sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi au dépôt du dossier.

Les candidats sont informés que les déclarations de pertes de CNIB ne sont pas acceptées. Par conséquent, il leur est recommandé de faire établir en double la photocopie légalisée de leur CNIB ayant servi au dépôt du dossier.

La durée de la formation est de quatre (04) ans.

Les candidats admis subissent une formation à l'issue de laquelle, ils sont intégrés dans la Fonction Publique en qualité de fonctionnaire.

L'appel des candidats est fixé à 06h30mn le jour de l'administration des épreuves.

La date et lieux du déroulement des épreuves seront précisés ultérieurement.

Pour le Ministre et par délégation,
Secrétaire général



Souleymane LENGANE